



ARLPHCQ

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL
DE LA
42^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ARLPHCQ

RENCONTRE TENUE LE 30 JUIN 2020

Visioconférence sur la plateforme Zoom

**PROCÈS-VERBAL DE LA
42^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ARLPHCQ
TENUE LE 30 JUIN 2020**

PRÉSENCES

PARTICIPANTS.ES	ORGANISMES
Geneviève Fontaine	Association de la surdité du Centre-du-Québec
Jeannot Gobeil	Association de la surdité du Centre-du-Québec
Marie-Claude Breault	Association de paralysie cérébrale régions Mauricie et Centre-du-Québec
Monique Bélanger	Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond
Danny Lauzière	Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond
Manon Bourbeau	Association des personnes déficientes intellectuelles Bécancour – Nicolet-Yamaska
Daniel Mailhot	Association des personnes handicapées de Drummond inc.
Yanick Lapierre	Association des personnes handicapées de l'Érable inc.
Émilie Godin	Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska
Réal Lacasse	Club Canadien des Aveugles
Véronique Desrochers	Club de basketball en fauteuil roulant du Centre-du-Québec

Patricia Collin	Épilepsie Mauricie / Centre-du-Québec
Audrey Thiboutot	Handicap Action Autonomie Bois-Francs
Claudette Brunelle	Mouvement des Personnes d'Abord de Drummondville
Patrick Paulin	Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec
Gilles Tessier	Table de concertation du loisir en déficience intellectuelle MRC Drummond
Marc Guilbault	Table de concertation du loisir en déficience intellectuelle MRC Drummond
Jérémie Tremblay	Coordonnateur
Marianne Dansereau-Redhead	Agente de développement
Marie Boulet	Service Régional d'Interprétariat de l'Est du Québec inc.
Sarah-Anne Vidal	Service Régional d'Interprétariat de l'Est du Québec inc.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS (ES)

Le président, M. Daniel Mailhot souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les invite à se présenter. Par la suite, il déclare la 42^e assemblée générale annuelle ouverte. Début de l'assemblée à 14h08.

1.2 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE

Rés. AGA 30-06-20/1471

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Yanick Lapierre, appuyée par Marie-Claude Breault que Marianne Dansereau-Redhead soit secrétaire d'assemblée et que Daniel Mailhot soit président d'assemblée.

1.3 VÉRIFICATION DU QUORUM

Les exigences du quorum sont satisfaites. La réunion peut donc se poursuivre.

1.4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Mailhot présente l'ordre du jour et ajoute aux affaires diverses un point 9.1 Lettre d'un membre déçu.

Rés. AGA 30-06-20/1472

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Réal Lacasse et appuyée par Émilie Godin que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

- *Ajout du point 9.1 Lettre d'un membre déçu*
- *Laisser ouvert le point 9. Affaires diverses*
- *Ajout du point 2.6 Présentation des prévisions budgétaires (donc Ratification des actes posés par les administrateurs et administratrices devient 2.7).*

1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

Rés. AGA 30-06-20/1473

Marc Guilbaut propose l'abstention de la lecture.

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition Geneviève Fontaine, appuyée par Marie-Claude Breault que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 soit accepté avec la modification dans les présences (Yanick Lapierre et Marie-Ève Bisson étaient représentants de l'Association des personnes handicapées de l'Érable).

2) RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019-2020

2.1 Mot du président

Le président Daniel Mailhot procède à la lecture de son texte en insistant particulièrement sur les faits saillants qui ont marqué l'année 2019-2020 :

- Les nouveaux défis que nous a apportés cette fin d'année
- Le tournoi de quilles qui semble avoir été une belle réussite cette année
- Le développement d'une planification stratégique
- La mise en place de la carte d'accompagnement en loisir (CAL) qui remplacera la VATL

- La structure de l'équipe de l'ARLPHCQ (la première année de Jérémie Tremblay, le départ de Lise Désaulniers qui travaillait à temps partiel, l'arrivée de Marianne Dansereau-Redhead qui travaille à temps plein).
- Le dévouement du conseil et de l'équipe

2.2 Mot du coordonnateur

Le coordonnateur Jérémie Tremblay présente sa première année au sein de l'ARLPHCQ, ainsi que les différents projets à venir :

- Nouveau milieu, nouvelle clientèle pour lui
- L'année 2020 est une année de changement (planification stratégique et règlements généraux)
- On s'intéresse à nos mandats, mais on s'intéresse davantage à nos membres et à leurs besoins
- La nouveauté autant pour Jérémie que pour Lise Désaulniers à leurs arrivées
- Présence et partenariats au niveau municipal et régional (AQLPH par exemple)
- Présence nouvelle dans pour l'intégration dans les camps de jour

2.3 Mot de l'agente de développement

L'agente de développement, Marianne Dansereau-Redhead présente le travail qu'elle a effectué à ce jour :

- Elle est responsable des formations
- Elle a développé un partenariat avec Loisir Sport Centre-du-Québec
- Elle a participé à l'organisation du tournoi de quilles
- Elle a géré les inscriptions pour Destination Loisirs 2020, qui a finalement été annulé
- Elle a travaillé à revoir les communications de l'ARLPHCQ (par exemple le site internet)
- Elle développe la présence de l'ARLPHCQ au niveau municipal (camps de jour, activités de loisir)

2.4 Présentation et adoption du rapport d'activité 2019-2020

Jérémie présente le rapport d'activité : le PAFLPH, la collaboration avec les municipalités, la promotion du loisir (tournoi de quilles, Destination Loisirs, tournoi de hockey-balle), les représentations (régionales, ministérielles et provinciales), l'administration générale (ressources humaines, financement alternatif), l'information, la vignette d'accompagnement loisir et tourisme (VATL) qui devient la Carte d'accompagnement loisir (CAL),

Rés. AGA 30-06-20/1474

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition Monique Bélanger appuyée par Émilie Godin que le rapport soit adopté tel que présenté.

2.5 Présentation et adoption du rapport financier 2019-2020

Le vérificateur comptable, M. Mailloux, de la firme Groupe RDL solutions comptables, nous présente les états financiers. Il nous donne des précisions sur les produits et charges qui sont différentes de l'année précédente. Pour les produits ; il n'y a aura plus de vente de billets de tirage à partir de cette année.

Pour ce qui est des charges, on remarque certaines différences avec les ressources humaines supplémentaires, l'absence de Destination Loisirs qui a lieu tous les deux ans, l'absence de présence pour les Jeux du Québec et autres sports, le 40^e anniversaire et l'achat de fourniture de bureau.

Il ajoute que financièrement, l'ARLPHCQ va bien.

Rés. AGA 30-06-20/1475

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Manon Bourbeau appuyée par Réal Lacasse que les états financiers 2019-2020 soient adoptés tels que présentés.

2.6 Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021

Jérémie Tremblay, coordonnateur, présente les prévisions budgétaires pour l'année en cours. Au moment de la présentation, dans la section Revenus, les montants « subventions » ne sont toujours pas confirmés par le ministère. Les montants devraient rester sensiblement les mêmes, sauf pour l'ajout d'un montant spécifique à l'enveloppe pour le volet 2 soutien à l'accompagnement. Ce montant est spécifique aux camps de jour et camps de vacances. Pour ce qui des dépenses, il y a une augmentation au niveau de la masse salariale (deux employés temps plein au lieu d'un temps plein et un temps partiel). On rappelle qu'il n'y aura plus de billet de tirage à partir de cette année. Le surplus affecté est principalement dû à un don important (20 000 \$) et les changements de l'équipe au courant des dernières années. Il ne s'agit donc pas d'un surplus récurrent.

2.7 Ratification des actes posés par les administrateurs et administratrices en 2019-2020

Rés. AGA 30-06-20/1476

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Claudette Brunelle appuyée par Geneviève Fontaine que le rapport d'activités et les actes posés par les administrateurs en 2019-2020 soient adoptés en même temps.

3) CHOIX DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE

3.3 CHOIX DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020

Rés. AGA 30-06-20/1477

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Marie-Claude Breault appuyée par Yanick Lapierre que l'on garde la même firme comptable, c'est-à-dire que la firme Roy, Desrochers, Lambert soit nommée vérificatrice pour l'année 2020-2021.

4) PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE MISSION, VISION ET NOUVELLES VALEURS DE L'ARLPHCQ

Jérémie Tremblay présente la nouvelle mission, la nouvelle vision et les nouvelles valeurs qui ont été travaillées par le comité pour la planification stratégique.

Mission :

L'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec travaille à offrir, à tous groupes œuvrant de près ou de loin avec les personnes handicapées, des services permettant la réalisation d'activités de loisir inclusives de qualité.

Le loisir étant un vecteur important d'inclusion et d'intégration dans notre société, l'ARLPHCQ contribue à la promotion, au soutien et à la formation, au développement, à la réalisation et au financement d'activités concertées favorisant la pratique adaptée du loisir pour les personnes handicapées. Elle constitue, aussi, un réseau d'échange entre ses membres et les différentes instances gouvernementales.

Valeurs :

Nos actions sont basées dans le respect de nos principales valeurs :

- Équité : Toute personne a le droit au loisir afin de s'accomplir et de s'épanouir pleinement.
- Leadership : En maintenant une expertise en loisir inclusif, nous sommes la ressource pour toute personne désirant en savoir davantage dans ce champ d'intervention. De plus, nous constituons la voix du Centre-du-Québec et de nos membres pour la promotion des droits d'accès au loisir.
- Concertation : La consultation de nos membres et partenaires est un élément essentiel dans l'accomplissement de notre mission.

Vision :

Avec la force de notre réseau et sa transparence, l'ARLPHCQ vise à ce que le Centre-du-Québec soit à l'avant-garde de l'intégration des personnes handicapées dans les loisirs.

Nos membres sont des partenaires essentiels, il est donc de notre devoir de les écouter et de les supporter. Cependant, il est important d'accroître notre influence dans les secteurs municipaux, privés et institutionnels afin de promouvoir et soutenir le loisir inclusif.

C'est ensemble que nous réussirons à offrir une expérience de loisir optimale aux personnes vivant avec un handicap.

Yanick Lapierre prend la parole pour féliciter le comité et les membres pour la réflexion et les débats qui ont amené ce résultat. Manon Bourbeau en profite aussi pour illustrer la modernisation de l'ARLPHCQ qui permettra de rassembler un plus grand nombre de personnes et donc mènera à de nouveaux projets.

5) PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION 2020-2021

Le plan d'action est présenté par Jérémie Tremblay, coordonnateur. Tout d'abord, il est prévu de renforcer les liens avec certains de nos partenaires. Avec le milieu municipal, on cherche à renforcer notre présence, que ce soit avec les camps de jour, les formations ou même des projets de développement. Avec les partenaires régionaux en loisirs, on s'intéresse au développement du partenariat avec Loisir Sport Centre-du-Québec, le ROPHCQ, l'UQTR, etc. Avec l'AQLPH, c'est davantage de participer sur les différents dossiers provinciaux (camps de jour, formation, la relance des activités, etc.).

Ensuite, pour les services aux membres, on veut travailler à rendre accessibles les offres de loisir adaptées, à tenir et supporter des événements régionaux, à transmettre l'information aux membres et à la population, et, finalement, à soutenir la transition à la Carte accompagnement loisir (CAL).

Finalement, dans le domaine administratif, on maintient la structure politique actuelle qui fonctionne et qui dépasse les attentes minimales demandées (par exemple le nombre de rencontres). On travaille aussi sur la planification stratégique et les règlements généraux. Pour les ressources humaines, maintenant que la nouvelle équipe semble bien installée, on se concentre davantage à la priorisation des bons dossiers. Au niveau des ressources financières, malgré un surplus accumulé important, on reste vigilant à le dépenser de façon réfléchie et de façon à répondre aux réels besoins de la population ayant un handicap.

6) PAUSE

7) ÉCHANGE ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2020-2021

Le plan d'action est déposé tel que présenté.

8) ÉLECTIONS

8.1 NOMINATION D'UNE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Rés. 30-06-20/1478

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Réal Lacasse et appuyée par Monique Bélanger que Marianne Dansereau-Redhead agisse comme secrétaire d'élection et que Jérémie Tremblay agisse comme président d'élection.

8.2 ÉLECTIONS

Cette année, 4 postes sont à combler puisqu'il y a 2 personnes en réélections et 2 postes vacants :

- Zone Drummond : Daniel Mailhot, en réélection
 - Zone Arthabaska : 1 poste vacant
 - Zone générale : Réal Lacasse en réélection, et 1 poste vacant
- (Zones Bécancour, Érable et Nicolet-Yamaska : ne sont pas en élection pour cette année)

Les élections se feront en trois (3) étapes :

- 1) Élections pour combler le poste dans la zone de Drummond
- 2) Élections pour combler le poste dans la zone d'Arthabaska
- 3) Élections pour combler les 2 postes vacants dans la zone générale

1.) Élections dans la zone de Drummond :

Marc Guilbault	Propose	Daniel Mailhot
Yanick Lapierre	Propose	Réal Lacasse
Manon Bourbeau	Propose	Claudette Brunelle

Fin des propositions

Claudette Brunelle accepte.

Réal Lacasse refuse.

Daniel Mailhot refuse.

Claudette Brunelle est élue par acclamation.

2.) Élections dans la zone d'Arthabaska :

Émilie Godin	Propose	Jeannot Gobeil
--------------	---------	----------------

Fin des propositions

Jeannot Gobeil refuse.

Il reste 1 poste vacant qui pourra être comblé dans le courant de l'année présente.

3.) Élection pour la zone générale

Yanick Lapierre	Propose	Daniel Mailhot
Marie-Claude Breault	Propose	Réal Lacasse

Fin des propositions

Réal Lacasse accepte.

Daniel Mailhot accepte.

Réal Lacasse et Daniel Mailhot sont élus par acclamation.

9) AFFAIRES DIVERSES

9.1) Lettre d'un membre déçu

Daniel Mailhot et Jérémie Tremblay ont reçu le matin même une lettre d'un membre insatisfait. Ce membre a demandé d'en faire la lecture au début de l'assemblée générale. Malgré la demande, il a été jugé que la lettre serait présentée dans les affaires diverses. Les assemblées générales ont une structure à respecter dans le but de garder une certaine cohésion. Si la personne concernée avait été présente, elle aurait pu présenter ses raisons de faire la lecture de cette lettre en début d'assemblée. Daniel Mailhot fait la lecture de la lettre.

On demande aux membres de se prononcer suite à la lecture de la lettre. Marc Guilbault mentionne qu'il reste une place sur le conseil d'administration, et qu'elle pourrait y partager ses bonnes idées. Il ajoute que certaines situations sont dues au COVID-19 et que lui aussi a reçu moins que les années précédentes. Il s'agit d'une situation qui a affecté tous les membres, et il s'agit d'une situation qui ne relève pas nécessairement de l'ARLPHCQ.

Jérémy Tremblay précise que son mécontentement est principalement dû à la diminution dans le volet 1 qui relève des municipalités, et est dû au surplus accumulé qui n'est toujours pas assigné. Daniel Mailhot et Yanick Lapierre mentionnent que l'ARLPHCQ est en avant dans ses demandes, par exemple avec la planification stratégique.

Jérémy rappelle pour le financement du volet 1, l'ARLPHCQ se concentre actuellement à demander du financement auprès des municipalités qui ne donnent pas encore au lieu de demander plus aux municipalités centres qui donnent déjà des montants importants.

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

HEURES : 16h22

Rés. 30-06-20/1479

Il est résolu à l'unanimité sur une proposition de Marc Guilbault que l'assemblée soit levée.

Daniel Mailhot, président

Marianne Dansereau-Redhead, secrétaire